

Intitulé : Topographie appliquée au respect et contrôle des distances géométriques externes

Code formation : **FTOP02**

Durée formation : **30 Heures**

1 - Objectif de la formation :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Intégrer les principes de levé de terrain et application générale de la topographie.
- Réaliser les différents types de relevés dans les configurations complexes.
- Déterminer la conformité d'un ouvrage en s'appuyant sur les résultats des mesures et des calculs en relation avec les textes réglementaires et les prescriptions techniques.

2 - Contenu de la formation :

Le stage comprendra les thèmes ou sujets suivants :

Thèmes :

- Rappel sur la technologie des appareils et matériels associés, sur les mesures de distances et de hauteur (d'accrochage et d'obstacle) et sur la vérification d'un paramètre de câble de ligne aérienne.
- Mesure de distance par « la portée base ».
- Utilisation de l'onglet de l'outil CELESTE dédié à la géométrie d'une portée (distance au sol, distance à un point, distance au contre-profil).
- Conformité d'une portée aux hypothèses administratives.

3 - Profil stagiaire :

Public concerné :

Les salariés exerçant des activités de maintenance ligne aérienne et de maintien en conformité et les salariés susceptibles de contrôler des distances géométrique externes.

Prérequis :

Avoir suivi la formation FTOP01 ou savoir mettre en station un tachéomètre et mesurer des distances ainsi que des paramètres de câbles de lignes aériennes.

4 - Compétences :

- Confirmer par des mesures fiables les anomalies géométriques et identifier les mesures conservatoires à prendre [*Niveau pratique*].
- Déterminer la conformité d'un ouvrage en appliquant les incertitudes de mesures

5 - Modalité d'évaluation :

Evaluations :

- Des évaluations initiale et finale sont réalisées en début et fin de stage de manière à apprécier la progression du stagiaire, permettant de valider les acquis de formation.

6 - Les moyens pédagogiques, techniques et encadrement mis en œuvre seront :

- Des séances de formation en salle,
- Des études de cas concrets,
- Des exposés théoriques,
- Des dossiers techniques remis aux stagiaires.